

SUÈVRES

septembre 2018 - n°15

Journal trimestriel
information municipale

Magazine

Ces équipes qui travaillent pour le village



**Nos écoliers prennent le bus
Le vélo-club sodobrien
Retour sur l'été en images**



Kleber Cousin assailli par les journalistes, jeudi 14 juin.

La petite martyre de l'A10

L'émotion était vive au village jeudi 14 juin au matin avec l'annonce que les parents de la petite inconnue de l'autoroute A10 auraient été identifiés comme les auteurs du meurtre. Le maire, les adjoints, les habitants, ont très vite été sollicités par les journalistes. Kleber Cousin était maire le 11 août 1987 quand le corps de la petite avait été découvert, affreusement mutilé et jeté par-dessus la glissière de l'autoroute sur le territoire de la commune de Suèvres. L'affaire avait fait grand bruit et a connu plusieurs rebondissements. On sait désormais que l'enfant s'appelait Inass. Elle est enterrée au cimetière de La Prasle où sa tombe est régulièrement fleurie. Le soulagement est unanime ainsi que l'admiration pour les enquêteurs qui ont fait preuve d'une incroyable ténacité pendant 31 ans.

Inquiétude pour l'épicerie

Depuis le 31 juillet, l'épicerie de dépannage Au bon marché est fermée faute de repreneur. Abdellah Hajji a tenu la boutique pendant 14 ans. Il ouvrait 7 jours sur 7, toute l'année, de 8 h à 21 h 30. Il a fait valoir ses droits à la retraite et il est retourné au Maroc, son pays d'origine. « On venait chez moi pour un beurre oublié, deux navets et un poireau », disait-il en riant. L'épicerie ouvrira-t-elle à nouveau ? Des démarches sont engagées avec la Communauté de communes dont c'est désormais la compétence.



L'épicerie ouvrira-t-elle à nouveau ?

Musique et Yoga

Deux nouvelles associations à Suèvres :
 - L'association musicale de Suèvres qui prend la suite de l'ancienne Harmonie en sommeil depuis 2010 avec cinq ou six musiciens, clairons et tambours ;
 - Solt'airya Yoga qui propose la pratique du yoga. Contact : 06.24.35.97.93.

Taille des haies

Le propriétaire d'une haie est tenu de tailler les branches qui dépasseraient la limite de sa propriété. Le voisin n'y est pas autorisé mais il peut couper lui-même les racines qui dépasseraient chez lui. De même, il peut exiger que les arbres ou arbustes plantés à une distance non réglementaire soient arrachés ou réduits en hauteur. Le voisin ne peut pas cueillir les fruits des arbres du propriétaire, seuls les fruits tombés chez lui, lui appartiennent.

Attention au monoxyde de carbone

Quelques conseils de prévention

- faire entretenir par un professionnel les installations de chauffage et les conduits de fumée,
- aérer son logement au moins 10 minutes chaque jour, même quand il fait froid,
- maintenir les systèmes de ventilation en bon état, ne jamais obstruer les bouches d'air,
- ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.



David Lubineau a pris la suite de Laurence Chédor.

C'était bien chez Laurence

Comme dans la chanson de Michel Delpech, tout le monde appréciait Laurence Chédor qui a tenu *Le Paris-Vincennes* pendant 6 ans : gentille, souriante, courageuse, elle avait conquis tous les clients. Le café a été ouvert en 1925 par Louis Neveu, fils d'Amédée Neveu, le sabotier du village. On l'appelait alors *Le Café Neveu*. Ce fut ensuite *Chez Lapainte* avec l'arrivée en 1961 de Raymond Lapainte au nom prédestiné. Puis ce fut *L'Olympic* et enfin *Le Paris-Vincennes*. David Lubineau prend la suite de Laurence : tous nos vœux de pleine réussite.



Ville de Suèvres

Mairie de Suèvres

Place de la mairie, 41500 Suèvres

Tél : 02.54.87.80.24.

Fax : 02.54.87.80.36

e-mail : mairiedesuevres@wanadoo.fr

site : mairie.suevres.com

SUÈVRES

Editorial



Au cours de la cérémonie du 14 juillet, la petite Lyana joue au reporter photographe.



Mes chers concitoyens

Ce numéro 15 de notre *Magazine* consacre quatre pages, on pourrait même dire cinq avec celle du bus scolaire, aux équipes qui travaillent pour le village, c'est dire la complexité de la question. Le mot *village* a volontairement été choisi au lieu de *commune* pour éviter toute ambiguïté.

Le cas des employés strictement communaux est le plus simple. Ils sont salariés par la mairie et travaillent pour elle : personnels administratifs, agents polyvalents, équipe technique.

En revanche, depuis le transfert de la compétence Scolarité à la *Communauté de communes Beauce-Val-de-Loire*, plusieurs personnels dépendent désormais administrativement de la CCBVL et sont payés par elle. Il s'agit essentiellement des personnels non enseignants qui travaillent dans les écoles (cuisine, entretien, garderie, maternelle). Leurs missions quotidiennes restent les mêmes. Ils travaillent à l'école et donc pour le village. Je devrais dire pour les villages car l'année dernière encore, ils dépendaient du *Sivos*, le *Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Suèvres et Cour-sur-Loire*. Ils ont simplement changé d'employeur lequel est une entité beaucoup plus grande qui regroupe 33 communes. Je dois préciser que j'avais anticipé ce changement et que les personnels qui étaient employés à la fois par la commune et par le *Sivos*, n'aient que l'une ou l'autre comme employeur.

Mais il y a d'autres cas de figure. Carine, par exemple, dépend de la CCBVL à temps complet et gère les agents de 4 écoles. Mélanie partage son temps entre la CCBVL et la mairie de Cour. Catherine Prêts partage son temps entre l'Agence postale communale de Suèvres et La Poste de Mer, tout comme Audrey partage son temps entre la mairie de Suèvres et celle de Mulsans. Chacune a donc deux employeurs.

Pour autant, quand ils sont sur la commune, tous travaillent pour le village. Malgré cette complexité administrative, mon vœu le plus cher est qu'ils se sentent au service de Suèvres et de ses habitants. J'en profite aussi pour rendre hommage à leur dévouement et à leurs compétences.

Philippe Lamoureux

En couverture



L'équipe du restaurant scolaire en juin dernier : Alison Albaret, Murielle Houzé, Stéphanie Rousvoal, Corinne Grillon, Stéphanie Breton. Cette équipe dépend désormais administrativement de la Communauté de communes Beauce-Val-de-Loire et non plus de l'ancien Sivos, syndicat intercommunal à vocation scolaire, qui n'existe plus. Elle est gérée par un responsable de secteur, Carine Martin, elle-même agent de la CCBVL.



Directeur de publication, Philippe Lamoureux. Comité de rédaction : Monique Zéphirin, Jean-Yves Lesimple, Florence Boisset, Suzanne Breton, Roger-Pierre Ferreira, Maryse Prêts.
Rédaction et photos : Bernard Fauquembergue (sauf mention contraire).
Maquette et mise en page Patricia Perrard. Impression Idem 41, Blois.
Tirage 850 exemplaires.

SUÈVRES

Au conseil municipal

Résumé sélectif des deux derniers conseils. Comptes rendus disponibles en mairie.

Séance du jeudi 14 juin

Des travaux au hameau des Grivettes

- Un projet de réfection de la voirie dans le hameau des **Grivettes** est présenté pour un coût global de 229.000 €. Le conseil prévoit une première tranche de 87.000 € en 2018. Une aide financière sera demandée au département.
- Un point d'information est donné au sujet de la petite inconnue de l'autoroute A10, ses parents ayant été identifiés et arrêtés. Le jour même, en effet, de nombreux journalistes étaient sur la commune pour interroger les élus et les habitants.



Sur le cadastre napoléonien on trouve le nom de « grissettes », une race de brebis. Mais les « grivettes » sont aussi des brebis. Leurs pattes et leur tête rappellent la couleur de la grive, d'où leur nom. Il devait y avoir autrefois un élevage de brebis dans ce hameau. Avec un V ou un S ?



Au fond de cette impasse, il existe deux fours à chaux jumelés. Le premier date de 1818, le second de 1820. Ils sont parfaitement conservés. Le chaufournier y brûlait des pierres calcaires récupérées dans des carrières voisines afin d'obtenir de la chaux qui servait aux constructions. Ici, Vonvon Pastorelli devant l'entrée d'un four.

- Le conseil a été marqué par un long débat sur l'organisation de la buvette-restauration du 14 juillet. Les associations *Tricote ton village* et *Fleurir ma rue* se sont portées candidates. Leurs représentants, membres du conseil municipal, ont regretté l'obligation qui leur était faite de proposer des grillades et des frites alors qu'ils avaient prévu des plateaux-repas par souci de sécurité. Estimant ne pas avoir été entendus par le maire, ils ont retiré la candidature de leurs associations. Le maire leur a répondu qu'il avait toujours été à leur disposition, qu'une réunion d'harmonisation avait été organisée et que c'était la tradition à Suèvres de servir frites et grillades pour le 14 juillet.

Séance du jeudi 12 juillet : La maison de santé est en bonne voie



- Le maire donne les informations concernant la future maison de santé pluridisciplinaire. Les travaux devraient être terminés au cours de l'été. Onze places de parking ont été tracées. Les contacts avec les docteurs Jacques Brinas et Joël Moreaux sont positifs. Le premier est prêt à s'installer le 1er octobre, il sera à mi-temps à partir de 2019. Le second annonce son installation pour le 1er janvier 2019. Des contacts sont en cours avec une jeune Malgache qui pourrait être recrutée comme urgentiste stagiaire par l'hôpital de Blois sur deux ou trois jours. Elle serait à Suèvres le reste du temps. Quant aux deux infirmiers, ils ont donné leur accord depuis le début du projet.

- L'appel d'offres pour les travaux de voirie aux **Grivettes** a été déclaré infructueux. Une seule entreprise avait répondu et le montant de sa proposition était supérieur à l'estimation. Par ailleurs, il a été constaté que les canalisations d'eau dans l'**Impasse du Four à chaux** sont en amiante et doivent être changées. Le conseil décide donc de repousser la première tranche à 2019.
- Un débat est engagé sur un rapport concernant le transfert des charges entre la CCBVL et les communes sur trois dossiers épineux : l'entretien des routes communautaires, l'enseignement musical, la gestion des rivières. Le rapport est adopté par 7 voix pour, 5 abstentions et 6 voix contre.

SUÈVRES

À la mairie, une équipe polyvalente

Difficile de parler d'équipe administrative à la mairie, les fonctions et les employeurs des uns et des autres étant particulièrement variés.

Équipe municipale

La mairie est l'employeur

- **Marjorie Joly** est secrétaire générale, responsable des services administratifs et de tous les employés communaux. Placée directement auprès du maire, elle est sa secrétaire directe, s'occupe des affaires générales, des conseils municipaux, des gros dossiers, du courrier important, des ressources humaines (gestion des congés, des salaires, des promotions, de la formation). Temps complet.

- **Patricia Lefèvre** est secrétaire : accueil du public, téléphone, état-civil, urbanisme, prêt des salles municipales. Temps complet.

- **Audrey Correia** s'occupe de la comptabilité, des finances, du paiement des factures, des recettes, dotations, subventions et marchés publics. À mi-temps. Elle travaille par ailleurs pour la mairie de Mulsans.

- **Olivier Chartin** est agent municipal polyvalent. Il s'occupe de la gestion des salles municipales, des clés, du prêt de matériel, de la distribution du courrier, de la circulation, du relevé des compteurs, du cimetière... Temps complet.

Catherine Prêts



Au premier rang : Audrey Correia, Marjorie Joly, Katia Boué. Au deuxième rang : Patricia Lefèvre, Olivier Chartin.

- **Katia Boué** a été recrutée pour l'entretien des salles municipales et de la mairie. Elle est chargée également de la bibliothèque (accueil du public, prêt des livres et gestion du fonds). Temps partiel (32, 25 h).

- **Catherine Prêts** est responsable de l'agence postale communale. À mi-temps, elle travaille par ailleurs pour La Poste à Mer.

Équipe communautaire

La CCBVL est l'employeur

- **Carine Martin** est responsable administrative du secteur scolaire regroupant Muides et les deux anciens Sivos Suèvres-Cour-sur-Loire et Maves-La Chapelle-Saint-Martin-Mulsans-Villexanton. Elle gère l'ensemble des personnels non enseignants qui travaillent pour les écoles de Muides, Suèvres, Maves et La Chapelle : atsem, cantine, entretien, garderie. À temps complet, son bureau est à la mairie de Suèvres.

- **Mélanie Médina** est agent administratif de proximité pour la CCBVL. Elle travaille deux jours par semaine dans les locaux de la mairie et s'occupe des



Carine Martin

affaires scolaires, inscriptions, cantine pour le même secteur que Carine. Elle travaille par ailleurs pour la mairie de Cour-sur-Loire. ■

Mélanie Médina



SUEVRES

L'équipe technique



Roman Ragois, Jean-Marc Tréhondat et Raphaël Prêts



Laurent Landerouin

Ils sont quatre pour l'entretien de la commune. La superficie est grande, les chantiers nombreux, les imprévus fréquents. Pas le temps de chômer ! La mairie est l'employeur

Une journée d'été très ordinaire

Le rendez-vous est fixé à 7 h 20 aux ateliers municipaux où Jean-Marc déroule le planning de ce jeudi 12 juillet. Très vite, Raphaël démarre le tracteur et va girobroyer une nouvelle fois le chemin de la Nuirance. Il fait trois passages par an dans les chemins. Pour les 85 km de routes communales, le fauchage dure trois semaines, sachant qu'il y a les deux côtés. Il faut aussi nettoyer le terrain du lagunage. Ce matin-là, Roman va tondre le terrain de foot pour le 14 juillet et, s'il a le temps, l'entrée de Fleury devant

le château de la Rue. Laurent et Jean-Marc vont dresser le mât de cocagne sur l'esplanade de la MDA pour la fête nationale, ils passeront aussi à l'école pour effectuer du rangement et aménager des placards. L'après-midi sera occupé à creuser une tranchée d'une cinquantaine de mètres pour enfouir une ligne électrique allant du gymnase jusqu'au tennis.

De multiples compétences

En plus de leurs attributions principales, chacun a ses spécialités : Roman effectue le brûlage et assure l'entretien du matériel à moteur (débranchailles, tronçonneuses). Raphaël s'adonne à la plomberie, Pour Laurent, c'est l'entretien des bâtiments et les travaux de soudure. Jean-Marc organise le travail du groupe et gère tout ce qui concerne les espaces verts et le fleurissement. Ils travaillent souvent ensemble sur les gros chantiers comme la finition de la MDA, la salle Jean-Lecointre, le hall

de la mairie, le bureau du maire, le parterre du cimetière, les poubelles et les sanitaires du Domino, la station d'épuration, la pose de caniveaux à Fleury, et tout ce qu'on ne voit pas mais qui doit être fait.

Espaces verts

L'arrosage des espaces verts et des massifs représente une charge très importante en été. Elle mobilise une personne trois matinées par semaine. Une petite jardinière nécessite 5 litres d'eau par arrosage si le temps est normal, le double s'il fait sec. Une grosse jardinière demande 20 litres d'eau et 40 s'il fait sec, soit quatre arrosoirs. « On ne peut pas passer notre temps à porter des arrosoirs. On essaie au maximum d'automatiser l'arrosage. Et puis, il faut être réactif pour parer aux urgences et aux imprévus », dit Jean-Marc. Le matériel est très utilisé. Le vieux tracteur Fendt a 35 ans, le camion 12 ans et la tondeuse est beaucoup trop sollicitée. Un nouveau micro-tracteur polyvalent a été acheté en juillet, il était très attendu. Il permet de réserver la tondeuse aux travaux plus précis. ■

Roman sur la nacelle



SUÈVRES

L'équipe du restaurant scolaire

Composée de 4 à 5 personnes, cette équipe est pilotée avec bonne humeur par Corinne Grillon que tout le monde appelle affectueusement Coco, y compris les enfants qui la reconnaissent avec plaisir dans le village.

La CCBVL est l'employeur



Coco et Alison avec L'Étoile Cyclo qu'elles accueillent aussi à la cantine.

Coco, chef de cuisine

Elle arrive à 7 h et commence à préparer le repas de midi : légumes à éplucher, salade à laver, cuisson des viandes, confection des desserts. Tout doit être prêt à 12 h pour les élèves de l'école élémentaire (80 rationnaires), et 10 mn après pour les enfants de la maternelle (50 rationnaires). Il arrive aussi que les instituteurs viennent chercher un plateau repas qu'ils emmènent dans leur salle. Une fois le service terminé, elle doit nettoyer sa cuisine et les ustensiles qu'elle a utilisés.

Elle réceptionne le pain chaque jour, reçoit les livraisons deux fois par semaine, passe commande tous les mois à ses fournisseurs qu'elle reçoit également, range les marchandises dans les réserves et les frigos (épicerie, conserves, légumes, fruits, laitages, viandes fraîches ou congelées). Elle participe enfin aux réunions de la commission des menus.

Une équipe soudée

Coco est à temps complet. Stéphanie Rousvoal est à temps partiel, elle arrive à 9 h pour aider Corinne à la cuisine et au service. Alison est à 32 h 50, elle partage son temps entre la cantine, la garderie, le dortoir des enfants, l'accompagnement du bus scolaire, le ménage, la bibliothèque... Magalie Bourgouin, Stéphanie Breton, Murielle Houzé sont à temps partiel, elles font parfois des remplacements, assurent le service, se partagent aussi d'autres tâches. Elles mettent la table, font respecter les règles élémentaires de bonne conduite, gèrent le bruit, tentent de faire goûter de tout, associent les enfants au rangement des couverts et au débarrassage. Puis c'est la vaisselle et le nettoyage. Elles obtiennent facilement le calme et le respect, l'ambiance est conviviale et les enfants sont gentils avec elles.

Le 6 juillet, repas dehors dans la cour servi par Stéphanie Rousvoal, Alison Albaret, Corinne Grillon, Stéphanie Breton.



variés. « Ils adorent le poulet-frites et la saucisse-lentilles, mais on propose beaucoup d'autres choses pour éveiller leur curiosité. Parfois on gagne, parfois on échoue comme avec les champignons à la grecque qu'ils n'ont pas aimé du tout », explique Coco. Et puis, il y a les menus à thème pour Noël, Pâques, et dernièrement pour la Coupe du monde où les nuggets étaient en forme de joueurs de foot et le fromage en ballon rond. Une réflexion est engagée avec la Communauté de communes pour acheter des produits locaux en circuits courts et obtenir ainsi une meilleure qualité au meilleur prix. ■

Le 6 juillet, jour des vacances : apéro coca sous les arbres.

Les menus

Ils sont élaborés par la « commission des menus » qui se réunit une fois par trimestre. Elle comprend la cuisinière, les deux directrices d'école, Carine Martin, des représentants des parents d'élèves. Les menus doivent être équilibrés et



SUÈVRES

Les équipes pédagogiques



Les atsem : Maud Jacquet, Marie-Jo Tremblin, Éliane Colombier.

Elles travaillent dans le cadre de l'école, de la garderie ou des centres de loisirs sous la responsabilité de Carine Martin, responsable d'un secteur de la communauté de communes qui regroupe les écoles de Muides, Suèvres, Maves et La Chapelle-Saint-Martin. Voir page 5.

Les atsem

La CCBVL est l'employeur

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ou atsem apportent une assistance technique et éducative aux enseignants des écoles maternelles : préparation des activités, hygiène des enfants, repas, goûter, jeux, apprentissage de la vie en communauté, rangement du matériel, entretien des locaux, préparation des fêtes, accueil des enfants, surveillance de la cour de récréation, etc.

Elles étaient trois à travailler à l'école maternelle de Suèvres au cours de l'année scolaire 2017-2018 : Marie-Jo Tremblin, Éliane Colombier et Maud Jacquet. Avec la fermeture d'une classe en maternelle à la rentrée de septembre, Maud est employée sur d'autres fonctions à Suèvres : garderie, repas du midi, dortoir, aide pédagogique en classe de CP.

Les agents polyvalents

La CCBVL est l'employeur

Elles sont quatre ou cinq, selon les périodes de l'année à travailler à la fois sur des tâches pédagogiques ou d'entretien : garderie, dortoir des enfants de la maternelle, aide aux instituteurs, entretien des locaux, dédoublement de classes, bibliothèque, accompagnement du car scolaire.

Parfois même cuisine et surveillance de la cantine. Leurs statuts et horaires sont variables selon les cas : Alison Albaret, Stéphanie Breton, Stéphanie Rousvoal, Magali Bourgoïn, d'autres encore de façon intermittente.

Les animateurs

La CCBVL est l'employeur



Anne, animatrice au centre de loisirs

Il s'agit d'emplois saisonniers avec un renouvellement important puisque ce sont surtout d'étudiants qui viennent travailler pendant les congés scolaires ou les mercredis après-midis dans les centres de loisirs (ALSH : accueil de loisirs sans hébergement). Sarah Goncalves, animatrice à Mer, est la directrice du centre de Suèvres pendant les petites vacances et Marion Leparquier directrice les mercredis après-midis. ■



Sarah Goncalves, directrice du centre de loisirs, avec les enfants.

SUÈVRES

Le bus, pour l'école

Les écoliers de Suèvres et de Cour-sur-Loire sont près d'une cinquantaine à prendre le bus pour aller à l'école.

Un itinéraire minuté

Les deux communes sont grandes et comptent de nombreux hameaux. Il y a douze points d'arrêt fixés mais le car ne s'arrête que s'il y a des enfants à prendre en charge. Les horaires et arrêts 2018-2019 sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier selon les inscriptions ou désistement des élèves en cours d'année mais aussi selon les aléas de la circulation et les conditions météo. L'itinéraire est long et complexe. Les enfants qui habitent le hameau de La Folie, par exemple, montent dans le bus à 7 h 55. Ils sont les premiers à ce moment-là et font l'itinéraire complet avant d'arriver à l'école à 8 h 50. Cela représente une heure de trajet. C'est beaucoup, surtout pour les petits de la maternelle. En revanche, le soir ils arrivent chez eux en deux minutes.

Des enfants encadrés

Depuis 2012, le chauffeur du bus est Jean Lelong. Il était charcutier à Blois. À 68 ans, il s'assure ainsi un petit complément de retraite. Il travaille pour la société Simplon qui a passé un marché avec le Sivos puis avec la *Communauté de communes*, organisatrice des transports scolaires au nom de la *Région*. Les enfants le connaissent bien, il a établi avec eux une relation amicale. Alison est l'accompagnatrice. Elle fait mettre les ceintures de sécurité, assure la surveillance et l'ordre dans le bus, elle veille au calme. Elle doit également s'assurer que tous les enfants attendus sont présents, à l'aller comme au retour, vérifier éventuellement les motifs d'absence : certains peuvent être malades ou excusés par les parents pour des motifs divers. C'est une responsabilité qu'elle assure avec une autorité tranquille.



TRANSPORT SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019 Écoles maternelle et élémentaire

POINTS D'ARRÊT	MATIN	SOIR
École élémentaire et maternelle Rue Jean Desjoyeaux	Prise en charge de l'accompagnatrice 7 h 55	Prise en charge de l'accompagnatrice 16 h 35
La Folie	7 h 57	16 h 37
Diziers	7 h 59	16 h 39
Balâtre	8 h 03	16 h 43
Malvaux	8 h 07	16 h 47
Les Landes (par Mer)	8 h 17	16 h 57
Saint-Georges (côté habitations)	8 h 20	17 h 00
Le Terreux	8 h 25	17 h 05
Les Montreuil, n°24	8 h 30	17 h 10
Les Montreuil, angle de la Rd 2152	8 h 30	17 h 11
Cour-sur-Loire (côté bourg)	8 h 35	17 h 15
Le Vivier (côté bourg)	8 h 37	17 h 17
Place de Fleury	8 h 40	17 h 20
Ruelle Torse, lotissement de la Tronne	8 h 42	17 h 22
École élémentaire et maternelle Rue Jean Desjoyeaux	8 h 50 Fin de prise en charge de l'accompagnatrice	17 h 25 Fin de prise en charge de l'accompagnatrice

Les horaires sont indicatifs. Ils peuvent varier suivant la circulation et les conditions atmosphériques.

Jean Lelong, le chauffeur

Un transport gratuit

Depuis 2017, la *Région* a pris la compétence des transports scolaires et a créé pour cela son réseau *Rémi*. Elle a fait le choix de la gratuité pour les familles mais adresse la facture à la commune qui paye la prestation. L'inscription doit se faire en ligne. Depuis la rentrée, les enfants valident dans le car leur carte de transport *billettique* pour une plus grande sécurité et un meilleur suivi. ■



SUÈVRES

Le vélo-club sodobrien



Le Vélo-Club en juin 1981. Photo Claude Simon.

Une histoire de copains

L'association a été déclarée à la préfecture le 28 novembre 1980. Bernard Boisset, l'ancien garde-champêtre, en a été le premier président. Il était entouré de ses copains : Raymond Lapainte, Jean-Pierre Labati, Michel Roucheux, Jean-Robert Chantalat, Gilles Nadot, Jean-Claude Bonneau, Claude Simon, l'actuel président, et bien d'autres encore. En 1982, ils étaient déjà plus de quarante licenciés avec l'objectif de pratiquer le cyclotourisme dans une ambiance amicale. Il faut signaler l'investissement d'Hervé Burcez qui fut secrétaire et animateur du club pendant 25 ans.

Sport et convivialité

Tous les dimanches matin, les cyclistes se retrouvent naturellement devant leur quartier général, Le Paris-Vincennes, l'ancien café Chez Lapainte,

Septembre 2009, Hervé Burcez, debout sur le muret, donne les consignes aux randonneurs.



pour une randonnée de 60 kilomètres, parfois même de 100 km. On décide l'itinéraire sur place sans chichis. La règle est de ne pas laisser quelqu'un à l'arrière et de rester groupé comme l'a rappelé avec humour l'actuelle secrétaire, Claudine Boucher, lors d'une assemblée générale : « Je vous rappelle que notre club se veut avant tout convivial. On veut rouler tranquillement et se retrouver ensemble. Inutile donc de partir comme des cinglés » !

Pour autant, il arrive aussi que le club participe à des compétitions ou à des challenges comme en témoignent les 40 coupes remportées : le rallye des bourgeons à Orléans, Paris-Honfleur, Paris-Beaugency par la vallée de Chevreuse, etc.

Des activités exceptionnelles

En juillet-août 1994, le Vélo-Club est membre du comité d'organisation de la semaine internationale du cyclotourisme qui a rassemblé plus de 12.000 adeptes à Mer et à Suèvres. Il participe à l'accueil, à l'hébergement chez l'habitant ou en camping, à la restauration, au fléchage des itinéraires... On se souvient

Depuis 28 ans, cette association réunit les amoureux du vélo pour des randonnées conviviales.

aussi de la rencontre interclubs organisée en septembre 2009. Des randonnées plus lointaines sont régulièrement organisées comme le périple pyrénéen d'Hendaye à Cerbère avec nuitées dans les auberges de jeunesse. Enfin, le club s'est investi dans les trois *Échappées à vélo* initiées par la commune.

• Confronté à une baisse d'effectif et à un manque d'intérêt de la part des



Départ vers la Sologne, été 2017.

jeunes, le club se pose aujourd'hui la question de savoir s'il faut continuer ou non d'organiser la brocante de Suèvres. L'idée serait de passer progressivement le relais à une autre association en un ou deux ans comme lui-même en a bénéficié avec la Fnaca. ■



Effectifs en baisse mais bonne ambiance ce dimanche de juin 2018.

SUÈVRES

Retour sur l'été

Retour en image sur les trois mois écoulés : beaucoup de beaux souvenirs.



Samedi 30 juin, cochon de lait des pompiers.



Dimanche 1er juillet, ouverture de la Guinguette du Domino



Vendredi 13 juillet, fête franco-britannique au quartier Saint-Martin



Mardi 10 juillet, 60 visiteurs à Suèvres avec le Relais du tourisme

Samedi 14 juillet, fête nationale



Dimanche 15 juillet, la France est championne du monde !

Coupe et ballon rond pour Marianne le 15 juillet.



Dimanche 2 septembre : Fête du vélo au Domino



Samedi 11 août, battage à l'ancienne à Diziers



Samedi 25 août : « Il faut de tout pour faire un monde ».

SUÈVRES

Au programme



Les citrouilles de Patrick au marché du 5 novembre 2017.

Octobre

Dimanche 7

Marché (La bernache) et Loto de la Gym

Jeudi 11

Conseil municipal

Dimanche 14

Régate de ligue planches à voile au Domino

Jeudi 18

Assemblée générale Fnaca à Cour-sur-Loire

Samedi 20

Concours de la meilleure soupe aux cucurbitacées proposé par « Fleurir ma rue »

Samedi 27

Soirée du foot.

Samedi 27, dimanche 28, lundi 29

Enduro de carpes au Domino

Dimanche 28

Randonnée du Relais du tourisme

Les parents d'élèves au marché du 3 décembre 2017.



Novembre

Samedi 3

Choucroute de la Fnaca

Dimanche 4

Marché (Les châtaignes)

Jeudi 8

Conseil municipal

Dimanche 11

Cérémonie de l'armistice 1918

Samedi 17

Paëlla de la Gym sodobrienne

Samedi 24

Sainte-Barbe, Sainte Cécile

Dimanche 25

Bourse aux jouets des parents d'élèves



Martine Postic fête le 25ème anniversaire de son entreprise et sa fille Amandine les 2 ans de son salon d'esthéticienne. Animations à découvrir tout le mois d'octobre. Elles accueilleront leurs clients pour le verre de l'amitié, samedi 6 octobre à partir de 17 h.

Décembre

Dimanche 2

Marché de Noël

Rencontre de chorales à Saint-Christophe

Mardi 4

Repas de la Fnaca à Cour-sur-Loire

Jeudi 6

Goûter des anciens

Jeudi 13

Conseil municipal

**Fin décembre Parution
Suèvres-Magazine n° 16**